

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

10 SQUARE J. SIEGFRIED

402

77000 MELUN



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	10 SQUARE J. SIEGFRIED 77000 MELUN
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	402
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	3LBJ0402	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	22/12/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Olivier GUERIN	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	17-881	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	17/02/2017	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur	ABCIDIA Certification 4 route de la Noue - 91190 GIF-SUR-YVETTE	Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 04/01/2018

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Olivier GUERIN**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C\ SOMMAIRE	3
D\ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	14
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	Erreur ! Signet non défini.
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	14
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	20
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	22
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Informations générales	Erreur ! Signet non défini.
a) Dangereusité de l'amiante	Erreur ! Signet non défini.
b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Recommandations générales de sécurité.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Gestion des déchets contenant de l'amiante	Erreur ! Signet non défini.
a. Conditionnement des déchets.....	Erreur ! Signet non défini.
b. Apport en déchèterie.....	Erreur ! Signet non défini.
c. Filières d'élimination des déchets.....	Erreur ! Signet non défini.
d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante	Erreur ! Signet non défini.
e. Traçabilité.....	Erreur ! Signet non défini.
ATTESTATION(S).....	Erreur ! Signet non défini.
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	25

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
WC		Conduit Amiante ciment		Conduits	3LBJ0402P004	JP	BON ETAT	Amiante détectée
Cuisine		Conduit Amiante ciment		Conduits	3LBJ0402P005	JP	BON ETAT	Amiante détectée

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Béton / Enduit	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble	LOGEMENTS	Murs carreaux	Mise en oeuvre	Enduit /	30%	REGLE DE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
des pièces humides	COLLECTIFS	de plâtre	d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Peinture		PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs cloisons plaques de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs cloisons plaques de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Périphériques / plaque de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Mise en œuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Plafonds	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Plafonds	Mise en oeuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Dalle de polystyrènes	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Radiateurs	Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs	Peinture	15%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE ÉCHANTILLONNAGE D'1 LOGEMENT par ENTRÉE soit 24 LGTS
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Radiateurs	Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs	Joint fibreux	15%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE ÉCHANTILLONNAGE D'1 LOGEMENT par ENTRÉE soit 24 LGTS
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien répartir dans chaque entrée)
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre tableau extérieur et bâti de fenêtre	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : UN PAR TYPE : UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre dormant et maçonnerie de fenêtres	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : UN PAR TYPE : UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre ouvrant et dormant de fenêtres	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint d'étanchéité	50%	CALMETTE REGLE DE PRELEVEMENT : UN PAR TYPE : UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
Voir commentaire	LOGEMENTS COLLECTIFS	Fenêtres	Remplacement des menuiseries extérieures	Peinture	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE UNIQUEMENT POUR LE BÂTIMENT DU 4 RUE DU DOCTEUR CALMETTE
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Ensemble des zones	Confère bon de travaux client	Conduit Amiante ciment	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Porteurs / Refends / Plaque de plâtre	Mise en œuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygroréglable	Enduit / Peinture	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs Porteurs / Refends / Plaque de plâtre	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Enduit / Calicot	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble	LOGEMENTS	Murs Torchis	-	Enduit /	30%	REGLE DE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
des pièces humides	COLLECTIFS		Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Peinture		PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Selon localisation	LOGEMENTS COLLECTIFS	Chaudière	Confère bon de travaux client	Référence de la chaudière	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Selon localisation	LOGEMENTS COLLECTIFS	Bouche de ventilation	- Fourniture et mise en œuvre de bouches d'extraction en pièces humides	Indication sur composition	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces humides	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs	Mise en œuvre d'une ventilation basse pression de type MVN Seren Air Hygro réglable	Enduit brique plâtrière	30%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Échantillonnage de 30% des logements soit 64 LGTS (bien réparti dans chaque entrée)
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Réfection électrique partielle	Enduit / Peinture	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs briques plâtrières	Réfection électrique partielle	Enduit / Peinture	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Réfection électrique partielle	Enduit / Peinture	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Réfection électrique partielle	Enduit / Calicot	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Réfection électrique partielle	Enduit / Calicot	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES	Murs Périphériques	Réfection électrique	Enduit / Calicot	100%	HALL + CAGE D ESCALIER

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	INTERIEURES	/ plaque de plâtre	partielle			
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Réfection électrique partielle	Enduit béton	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Réfection électrique partielle	Enduit plaque de plâtre	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Réfection électrique partielle	Dalle de faux-plafonds	100%	HALL + CAGE D ESCALIER
Ensemble des pièces	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Réfection électrique partielle	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs briques plâtrières	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit béton	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du	Enduit plaque de plâtre	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	INTERIEURES		RDC			PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Dalle de faux-plafonds	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Fibralith	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Sous-sol	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Calorifugeage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs brique plâtrière	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Plinthes	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Carrelage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Dalle de sol	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Revêtement souple	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux du RDC	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Isolation des sous-sols et locaux du RDC	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Locaux communs	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Diagnostic Amiante Avant Travaux Total	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Périphériques / plaque de plâtre	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage (plaque de plâtre + isolant)	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs périphériques / doublage	Gaines EDF recoupement coupe-feu des	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
		(plaque de plâtre + isolant)	gaines			
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Calicot	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs cloisons plaques de plâtre	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs carreaux de plâtre	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs brique plâtrière	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Brique	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Joint de brique	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs Béton / Enduit	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Enduit / Peinture	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Calorifugeage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Dalle de faux-plafonds	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Flocage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines	LES PARTIES	Murs	Gaines EDF	Plinthes	100%	REGLE DE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
techniques EDF	COMMUNES INTERIEURES		recoupement coupe-feu des gaines			PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Revêtement souple	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Dalle de sol	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Sols	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Carrelage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Ensemble des zones	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Ensemble des éléments	100%	NE PAS OUBLIER - d'inspecter l'ensemble des conduits dans l'ensemble des pièces/locaux
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Gaines techniques EDF	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Gaines EDF recoupement coupe-feu des gaines	Isolant	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Plafond	Divers	Flocage	100%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE

Aucun document disponible

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

Néant

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Entrée			OUI	CONCERNEE
Placard 1			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE
Couloir			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE
Placard 2			OUI	CONCERNEE
Placard 3			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Salle d'eau			OUI	CONCERNEE
WC			OUI	CONCERNEE
Gaine technique			OUI	CONCERNEE
Cellier			OUI	CONCERNEE
Gaine technique			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Entrée	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit	METALLIQUE		
Placard 1	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit	BOIS		
Séjour	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Peinture	PVC		
Couloir	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Peinture	BOIS		
Chambre 2	Béton				Sol souple	Enduit		PVC	
Chambre 1	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit	BOIS		
Placard 2	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit	BOIS		
Placard 3	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit	BOIS		

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Cuisine	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit	BOIS	PVC	
Salle d'eau	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit	BOIS		
WC	Carreaux de plâtre				Sol souple	Enduit	BOIS		
Gaine technique									
Cellier	Béton				Sol souple	Enduit	BOIS		
Gaine technique									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
WC		Conduit Amiante ciment		3LBJ0402P004	Conduits	BON ETAT	Amiante détectée	JP
Cuisine		Conduit Amiante ciment		3LBJ0402P005	Conduits	BON ETAT	Amiante détectée	JP

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Salle d'eau		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	3LBJ0402P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non	3LBJ0402P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			séparable					
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit beige en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit beige en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture béton	Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit beige en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture béton	Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit beige en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	3LBJ0402P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en	3LBJ0402P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			faible quantité non séparable					
Salle d'eau		Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	3LBJ0402P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle d'eau		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	3LBJ0402P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
WC		Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac +	3LBJ0402P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			peintures multiples non séparable				déecté	

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 3LBJ0402P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LBJ0402 22/12/2017		Salle d'eau
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	22/12/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 3LBJ0402P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LBJ0402 22/12/2017		WC
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	22/12/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 3LBJ0402P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	3LBJ0402 22/12/2017	Cuisine	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit beige en vrac + peintures multiples non séparable	22/12/2017	GUERIN Olivier
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

Via: Elbertin - Bld. R. - Rue de la Terre Noire - CS 07 46662
 02760 USANT - 08020368 02200K
 Tél. 03 21 73 41 44
 Fax 03 21 73 41 43
 www.igpa.fr

Accréditation n° 11947
 Date de mise en porteur
 élargies au www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-47718 EN DATE DU 02/01/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

(Rapport choisi le caractère des les factures auprès à l'essai.)

Cliant :
 AGENCE EHI EOP- ICOMPTI MATERIAUX- EXPERT
 HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
 N° 4 RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION
 2 rue Traversée
 7890 LES ALLUETS LE ROI

Prélèvement :
 Commande ITGA : IT0717-125275
 Echantillon ITGA : IT071712-47718
 Réça au laboratoire le : 26/12/2017

Ref. Client :

Commande	3LBJ0402-01
Opération client	3LBJ0402-01 - Square rbel - Docteur Calmette - Square Seghrol 77000 MELLUN
Echantillon	3LBJ0402P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Palanis - Ensemble des pièces humides - Enduit Plâtreux / Salle d'eau Mur B Enduit Plâtreux béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture en faible quantité

Préparation :
 Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmittance Analytique (META) - Imagerie intrinsèque, récapitative de
 peaufinées sur grille de microscopie électronique (méthode interne IT 085 ou IT 206)

Technique Analytique :
 - Microscopie Electronique à Transmittance Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43 050)

Résultat :

Fraction Analytique	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'analyse	Niveau préconisé
• Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures en faible quantité non séparables	META le 30/12/2017	Aucune non détecté	---	1

Validé par : Géraldine HELIAS - Analyste

La responsabilité de ce rapport d'essai repose entièrement sur l'Etat de l'échantillon. L'Etat de l'échantillon peut être responsable de l'absence de
 tout ou partie de l'analyse et de la validité de celle-ci. Les observations sont relatives à l'état de l'échantillon et ne peuvent pas être
 considérées comme une garantie de l'absence de tout ou partie de l'analyse.

Via: Elbertin - Bld. R. - Rue de la Terre Noire - CS 07 46662
 02760 USANT - 08020368 02200K
 Tél. 03 21 73 41 44
 Fax 03 21 73 41 43
 www.igpa.fr

Accréditation n° 11947
 Date de mise en porteur
 élargies au www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-47719 EN DATE DU 02/01/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

(Rapport choisi le caractère des les factures auprès à l'essai.)

Cliant :
 AGENCE EHI EOP- ICOMPTI MATERIAUX- EXPERT
 HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
 N° 4 RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION
 2 rue Traversée
 7890 LES ALLUETS LE ROI

Prélèvement :
 Commande ITGA : IT0717-125275
 Echantillon ITGA : IT071712-47719
 Réça au laboratoire le : 26/12/2017

Ref. Client :

Commande	3LBJ0402-01
Opération client	3LBJ0402-01 - Square rbel - Docteur Calmette - Square Seghrol 77000 MELLUN
Echantillon	3LBJ0402P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Max Terche - Ensemble des pièces humides - Enduit Plâtreux / WC Mur C Enduit Plâtreux
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :
 Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmittance Analytique (META) - Imagerie intrinsèque, récapitative de
 peaufinées sur grille de microscopie électronique (méthode interne IT 085 ou IT 206)

Technique Analytique :
 - Microscopie Electronique à Transmittance Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43 050)

Résultat :

Fraction Analytique	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'analyse	Niveau préconisé
• Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparables	META le 02/01/2018	Aucune non détecté	---	1

Validé par : Géraldine HELIAS - Analyste

La responsabilité de ce rapport d'essai repose entièrement sur l'Etat de l'échantillon. L'Etat de l'échantillon peut être responsable de l'absence de
 tout ou partie de l'analyse et de la validité de celle-ci. Les observations sont relatives à l'état de l'échantillon et ne peuvent pas être
 considérées comme une garantie de l'absence de tout ou partie de l'analyse.



17 rue d'Alsace - 62450 Avesnes-les-Bapaumes
Tél : 03 21 73 41 44
Fax : 03 21 73 94 79
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1747
Date de mise à jour
d'appréciation sur www.cofrac.fr

Le responsable de l'essai atteste de la conformité des observations avec les unités échantillonnées par les méthodes qui sont décrites par le standard.

RAPPORT D'ESSAI N° IT071712-47720 EN DATE DU 02/01/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport est en concurrence avec les techniques usuelles d'analyse.

Client :
AGENCE EHI EXP- COMPTE MATERIAUX EXPERT
HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
M - RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION
2 rue Traversette
78590 LES ALLUETS LE ROI

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0717-125270
Site/Client ITGA : IT071712-47720
Répé au laboratoire le : 20/12/2017

Réf. Client :

Commande	3LBJ0402-01
Adresse client	3LBJ0402-01 - Square Rbel - District Cathédrale - Square Segfried 77000 MELUN
Echantillon	3LBJ0402003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Balnéaire - Ensemble des pièces sanitaires - Enduit Plâtreux / Carrelage Plâtreux Enduit - Peinture murales
Description ITGA	Matériau gris en faible quantité en vrac / Enduit beige en vrac / Peinture murales

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de particules sur grille de microscopie électronique (méthode interne IT 085 ou IT 206)

Technique Analytique :
Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Position Analyse	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'analyse	N° de prélevement
1 - Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit beige en vrac + peintures murales non séparable	META le 02/01/2018	Absence non détectée	---	3

Validé par : **Cécile MELINS - Analyste**



La responsabilité de ce rapport émane de son auteur qui assure sa fiabilité. Ce rapport ne doit pas être considéré comme une recommandation de fabrication. Les données sont valides en vertu de la norme de certification ISO 17025. Les données sont valides pour un usage interne à l'agence pendant 3 ans.

ITGA interne 01 Page 1/1

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Boulevard Desseigneuses Emplacement
Case postale 4 12 02
30, Boulevard Desseigneuses Emplacement
3001 BOURGAINVILLE

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ (IARD) certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°05807383 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 855 du 8 juin 2006 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 3 septembre 2006, codifiés aux articles R612-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents.
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le conseil des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Énergétique (DPE)
 - Plombage dynamique avant, pendant, contrôle pénultième
 - Plombage d'urgence avant / après travaux et démolition
 - Plombage d'urgence sur surfaces blanchies ou similaires
 - Plombage de plomb avant / après travaux et démolition
- Dossier technique amiante
- Diagnostic amiante parties intérieures
- Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 000 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie applicables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (réalisation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 10/12/2016

Pour la copagnie

CERTIFICAT DE COMPETENCES



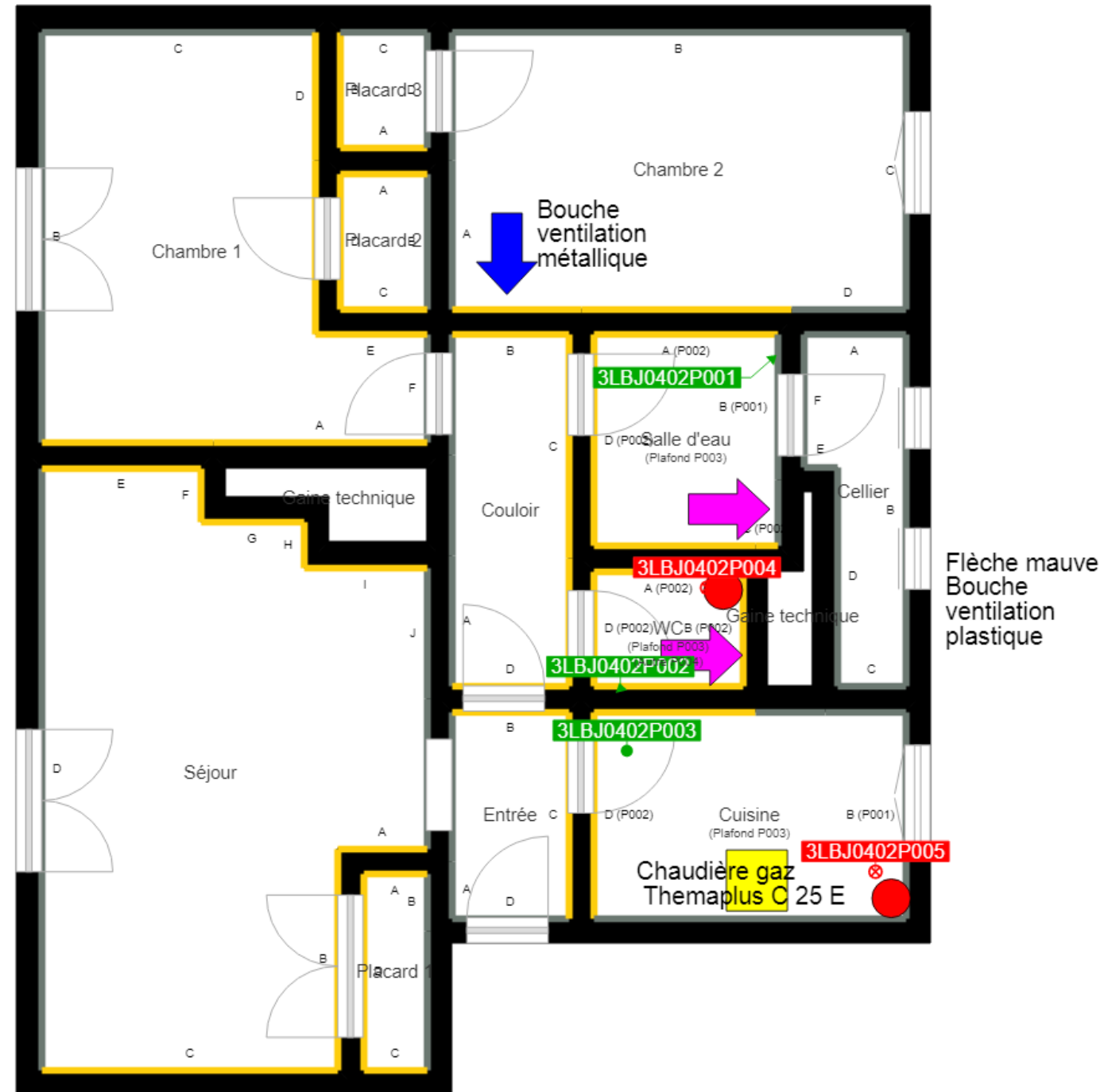
La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

GUERIN Olivier
sous le numéro 17-881

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

- Amiante** certifié Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 25 juillet 2010 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant en matière de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification
- DPE** certifié Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 16 octobre 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2017
- Gaz** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 8 avril 2017 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant l'état de installation et mesure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2017
- CREP** certifié Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des conseils de logement d'habitation en priorité ou après avoir réalisé des diagnostics prévus dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2017
- Termites** certifié Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 20 octobre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant l'état de présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2017
- Electricité** certifié Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2009





	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés